



**UNION DÉPARTEMENTALE  
DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE  
D'ILLE-ET-VILAINE**

35, rue d'Echange 35000 RENNES

☎ 02.99.65.36.50

☎ 02.99.31.64.32

E-mail : [ud.fo35@wanadoo.fr](mailto:ud.fo35@wanadoo.fr) Site : <http://pagesperso-orange.fr/udfo35>

---

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

## Nos retraites ne sont pas négociables !

*Meeting de rue Force Ouvrière Jeudi 18 à 17h30 devant la préfecture, rue Martenot.*

L'Union Départementale Force Ouvrière d'Ille et Vilaine s'explique : **40 ans c'est déjà trop**, il n'est pas possible d'augmenter l'âge de départ à la retraite ni de réduire le montant des pensions. La réforme des retraites n'est pas nécessaire. Aucune régression n'est acceptable...

Le déficit annoncé est fabriqué : que les patrons paient les cotisations des salariés dont ils ont été exonérés et ce sont des milliards qui rentreront : 30,4 milliards d'euros en 2009.

Si le gouvernement envisage de discuter de la pénibilité, c'est pour dire que certains métiers ne sont plus aussi pénibles qu'avant, c'est ainsi au même moment qu'il a décidé de supprimer le service actif pour les infirmières dont l'âge de départ à la retraite passe de 55 à 60 ans. Les pensions des fonctionnaires ne seraient plus calculées sur les 6 derniers mois de traitement, conduisant à une baisse considérable du niveau des pensions.

Pour l'Union Départementale il faut que les choses soient dites :

**la seule réforme qui s'impose c'est l'abrogation des réformes Balladur de 1993 et Fillon de 2003.**

L'Union Départementale Force Ouvrière s'expliquera dans un meeting de rue où plusieurs syndicalistes prendront la parole devant la préfecture :

- Un retraité de l'UDR sur les pertes depuis 1993 avec le passage des 10 aux 25 meilleures années
- Un fonctionnaire sur l'égalité, le code des pensions, les six derniers mois
- Un salarié du privé sur le financement et les exonérations
- Un syndicaliste hospitalier sur la catégorie active dans la santé et un fonctionnaire territorial sur la CNRACL dans les services publics
- Un postier sur la privatisation de la Poste et ses conséquences sur les retraites
- Des agents de la SNCF et de EDF sur les régimes spéciaux
- Un salarié du commerce non alimentaire sur le niveau des pensions dans la grande distribution
- Le Secrétaire Général de l'UD

***MEETING DE RUE FORCE OUVRIERE JEUDI 18 A 17H30  
DEVANT LA PREFECTURE, RUE MARTENOT.***

Rennes, le 15 mars 2010

Joël JOSSELIN

Secrétaire Général